

Placards » 14 Fi 2162-4324

Arrêté du maire de la ville de Nancy: Interdiction aux particuliers de faire placarder aucune affiche sur la façade de l'hôtel de ville, l'administration se réserve d'y faire apposer ses propres avis et arrêtés ainsi que toutes autres publications d'actes des autorités administratives et judiciaire / Noël. Nancy chez A. Paullet, impr. de la préfecture et de la mairie, passage du Casino. 12 mai 1842 • 12 mai 1842

[Open in Bach](#)

Date de l'unité documentaire 12 mai 1842

Collation

1 impression photomécanique (placard)

Données techniques

papier

Support

papier

Dimensions

54,5 x 43 cm

Noir et blanc ou couleur

noir et blanc

Statut juridique

Archives publiques

Descripteurs

Grand domaine de recherche : Collections iconographiques

Mot matière thésaurus : affichage • vie politique

Typologie documentaire : affiche

Cotes extrêmes : 14 Fi 4248